



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par les arrêtés N°3A/2024/1795-1797/174 du 29 avril 2024, le Ministre du Travail a autorisé

la société Catalyst Recovery Europe SA à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, trois élévateurs à fourches de la marque HYSTER, deux du type H3.5A, numéros de construction R177B04988Y et R177B04987Y, et un du type H3.0A, numéro de construction R177B04992Y.

Les arrêtés ministériels ont été déposés au service écologique de la commune de Pétange et pourront y être consultés par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 8 mai 2024 au 18 juin 2024 inclus).

Pétange, le 6 mai 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,